

Savoir accompagner les cédants à la transmission de leur ferme

(co-portée en alternance avec Réseau Civam)

Dates :

1ère partie les 19 & 20 Juin 2024 & 2ème partie les 26 & 27 Novembre 2024

Lieu : locaux de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre à **Bagnolet** – 93170

Durée : 4 jours (2 * 2 jours soit 28 heures)

Horaires : J1 et J3 : 10h00 - 18h00 / J2 et J4 : 9h00 – 17h00

Modalité de formation : en présentiel

Organisme de Formation : FADEAR.

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Contexte

Alors que 45% des agriculteurs.trices vont cesser leur activité d'ici 2026, la transmission de leurs fermes est un enjeu majeur de renouvellement des actifs agricoles, du maintien du tissu rural et de la souveraineté alimentaire des territoires, accompagner les cédants bien en amont de leur transmission est encore difficile et quand cet anticipation est effective, bien d'autres freins peuvent intervenir (psychologiques, cognitifs, administratifs, financiers, fonciers, etc.). L'accompagnement des cédants est alors un levier essentiel pour stabiliser et pérenniser la démarche de transmission sur plusieurs années.

Public

Cette formation s'adresse à des salarié-e-s (animateur-trice-s, accompagnateurs-trices, formateurs-trices de structures de développement agricole, agents de développement des Communautés de Communes, Pays, Chambres consulaires) et bénévoles accompagnateurs_trices qui souhaitent monter en compétences sur le thème de la reprise d'entreprises agricoles et rurales par l'acquisition de savoirs, savoir-faire et d'outils/méthodes pour l'accompagnement de cédants dans la transmission de leur ferme. Cette formation s'adresse aussi bien aux personnes qui souhaitent s'outiller pour démarrer l'accompagnement des cédants qu'aux personnes ayant déjà démarré et souhaitant se perfectionner.

Pré-requis : Aucun

Démarche & Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences pour accompagner les futurs cédants dans la construction de leur projet de transmission // Construire un cadre d'accompagnement à la transmission dans sa structure
- Comprendre où en est le cédant (psychologiquement) à la veille de transmettre
- Identifier toutes les questions auxquelles le cédant doit/peut répondre pour élaborer son projet de transmission
- Construire / acquérir des outils pour sensibiliser puis accompagner les cédants dans la construction de leur projet de transmission et identifier le cadre partenarial et financier pour la mise en œuvre de ses outils
- Avoir les bases pour guider le cédant_e en tant qu'accompagnateur/trice à la transmission, dans ses droits/obligations en matière juridique, foncier et suivant la réglementation et ses interprétations que l'on soit d'un point de vue juridique/foncier.
- Savoir se positionner en tant qu'accompagnateur_trice à la transmission.

Intervenant_e_s

- Interventions de 2 animatrices des réseaux CIVAM : **Emeline Jarnet** CIVAM IT 35 et ADEAR : **Delphine Guilhot**, formatrice anciennement salariée à l'ADDEAR 42, témoignage d'un_e cédant_e, retour sur la construction et la prise en main de plusieurs outils d'accompagnement à la transmission, apports théoriques, appui sur les expériences de chacun, travail en groupe.
 - Intervention de **Delphine Gavend**, juriste à la Confédération paysanne sur la journée n°3 autour des questions juridiques et foncières.
- + Animation - Facilitation : Orlane Leu, coordinatrice Réseau Civam
+ Florie Anne Wiel & Julien Melou,
animatrice_teur FADEAR

Contenu

Jour 1 : Les "grands enjeux" de la transmission, partager un objectif commun

- *Tour de table des attentes spécifiques et interconnaissance, rappel des objectifs et déroulement des séquences ;*
- Les « grands enjeux » de la transmission, partager un objectif commun
- L'analyse des besoins d'un cédant à partir de son témoignage (apports théoriques, grille d'analyse).
- Les grandes étapes de la transmission : Préparer / Rencontrer / Négocier / Choisir
- Bilan et retour sur les acquis de la journée.

Jour 2 : Quels outils d'accompagnement pour chaque étape de la transmission (outils de sensibilisation, de formation, d'accompagnement)

- Ajustement aux acquis des stagiaires, rappel du déroulé de la séquence ;
- Quels outils d'accompagnement pour chaque étape de la transmission : focus sur certains outils d'accompagnement (sensibilisation, formation, accompagnement)
- Les partenaires et dispositifs financiers « mobilisables » sur son territoire pour accompagner la transmission
- La posture d'accompagnateur_trice.
- Bilan de la journée de formation.

Jour 3 : Les questions juridiques et foncières autour de la transmission

- Comment bien manier ces aspects stratégiques dans l'accompagnement pour orienter les cédant.e.s dans leur prise de décision et la mise en œuvre de leur projet de transmission.
- Échanges et questions des participant_e_s.
- Bilan de la journée de formation.

Jour 4 : Atelier d'analyse de votre pratique d'accompagnement autour de la transmission

- Retour sur les mises en situation d'accompagnement à la transmission vécues en intersession, partage des expériences, analyse de ce qui en ressort, de ce que cela questionne et renforcement de votre pratique d'accompagnatrice/teur, avec divers apports (pratiques, théoriques, méthodologiques).
- Échanges et questions des participant_e_s.
- Bilan de la journée, du cycle de formation, évaluations et perspectives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiches d'évaluation et séance d'évaluation en fin de formation.

Moyens pédagogiques

- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Apports méthodologiques
- Témoignage
- Exercices/ateliers en salle
- Exercice basé sur les accompagnements réalisés autour de la transmission lors de l'intersession avec atelier d'analyse de la pratique supervisé lors de la 4^{ème} et dernière journée.

CONDITIONS GENERALES

Coût formation **1000 €** pour 4 jours de formation (28 heures de formation) (35,7 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la FADEAR.



Rappel : possibilité de prise en charge partielle par OCAPAT (fonds de formation) des frais pédagogiques de la formation sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif « BOOST'Compétences » du plan de développement des compétences OCAPAT.

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

Frais Divers du stagiaire Frais de déplacement et d'hébergement à la charge de la structure employeuse. Prise en charge du repas du déjeuner par la FADEAR (OF) sur place.

Contact inscription Julien Melou Animateur Fadear chargé de la formation / formations@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Savoir accompagner les cédants à la transmission de leur ferme (Formation n°A) à Bagnolet

Les **19 & 20 Juin 2024 & les 26 & 27 Novembre 2024**

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...)

:

* Données collectées

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse

jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

COMMENT SE RENDRE À LA FADE

COMMENT ?

METRO

- 9 ROBESPIERRE
OU
- 3 GALLIENI

BUS

- 192 RÉPUBLIQUE
➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :

Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :

Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :

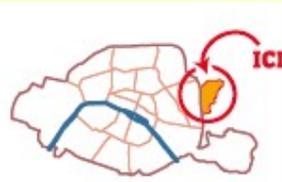
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :

Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :

Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».



OÙ?

